

« Ecophyto 2 : pourquoi les certificats d'économie vont faire plouf »

DANIEL SAUVAITRE (CHARENTE, [HTTP://WWW.DANIEL-SAUVAITRE.COM/](http://www.daniel-sauvaitre.com/))

Dans sa volonté de justifier de résultats mesurables pour les Français et de gagner en popularité, ce gouvernement emboîte le pas de son prédécesseur et s'obstine à fixer des objectifs quantitatifs. Moins 50 % à l'horizon 2025. Comme si d'évidence, la corrélation actuelle entre production et consommation d'intrants n'était pas déjà optimisée. Les fermes pilotes Dephy montrent pourtant qu'il n'y a quasiment aucune différence avec les autres fermes.

Le mot d'ordre à l'égard des paysans est donc d'économiser ce surplus de produits phytosanitaires, dont de savants docteurs politiques et des fonctionnaires ont décelé l'inutilité potentielle. Pour tout cartésien, c'est la mesure des impacts environnementaux, sur l'eau, sur la santé qui devrait être le seul indicateur probant à suivre. Mais cela est trop subtil sans doute pour des communicants politiques lourdingues.

Alors de très brillants fonctionnaires, qui ne savent pas faire pousser grand-chose si ce n'est des impôts, se sont livrés à leur passe-temps favori en réponse à la commande politique. Ils ont imaginé un système complexe de bonus-malus via un certificat d'économie phytosanitaire à l'adresse des marchands de produits. Il est demandé à ces derniers de conseiller leurs clients paysans pour qu'ils consomment moins de phytosanitaires. En mesurant l'écart de volume entre la moyenne des cinq ans d'avant le début de l'opération, en ôtant la plus forte et la plus faible, et l'évolution du volume de leurs ventes, l'Etat leur infligera ou une pénalité ou une subvention. Quelque chose comme ça. Lorsque j'ai été audité au tout début de ce projet, l'idée me paraissait si saugrenue que j'avais du mal à imaginer qu'elle puisse prospérer. Je me suis quand même précipité pour regarder Wikipédia afin de mieux comprendre la personnalité d'une des principales chevilles ouvrières de ce nouveau coup tordu. J'ai

complété mon enquête en « google-isant » les autres noms des missionnaires missionnés. De quoi avoir le vertige tant leurs parcours semblent brillantissimes. Comment, avec une intelligence plutôt au-dessus de la moyenne, peut-on donner corps à cette idée absurde d'autolimitation des ventes de produits par des commerçants à qui il est demandé de conseiller la réduction de consommation à leur clients.

Tout ça, bien entendu, devant être mesurable en jetons de Nodu (indicateur bâtard né d'Ecophyto 1) pour passer à la caisse à la fin de la partie. Un arboriculteur a plusieurs fournisseurs d'intrants. Et il en change en permanence au gré des offres des uns et des autres. Son conseil est indépendant de ses fournisseurs. C'est l'exigence absolue de tout cahier des charges qui se respecte. La charte de qualité des pomiculteurs de France, par exemple, en a fait un point de contrôle disqualifiant. Parce que la décision d'intervenir dans un verger contre une maladie ou un ravageur ne peut pas se faire sous l'influence de l'intérêt économique d'un vendeur de produit. Même si certains sont très vertueux. A quoi va bien pouvoir servir alors le rétroviseur des cinq années passées puisque le périmètre de la clientèle des fournisseurs d'intrants évolue sans cesse ?

La panoplie des produits vendus évolue aussi chaque année. Vous comprenez aisément que si la consommation des produits phytosanitaires diminue, ce ne sera en aucun cas grâce à ces certificats absurdes qu'un humble titulaire d'un certificat d'étude aurait eu la sagesse de ne pas inventer. Sauf si nombre d'arboriculteurs, à force de se faire ausculter « le trou du Nodu », finissent par arracher leur verger ! Ou si les surcoûts du système ne viennent handicaper davantage une compétitivité déjà très en leur défaveur, comparativement à leurs concurrents européens ainsi que mondiaux, et disqualifient définitivement les plus acharnés du métier.

En revanche, avec ces certificats, la France démontre une fois de plus qu'elle n'a toujours pas trouvé le remède à la croissance anarchique de ses lois, de ses normes et de ses règlements qui la rongent et de son administration qui la ruine. Ils illustrent à mon sens à quel point le système politico-administratif échappe à tout contrôle et tourne sur lui-même dans notre pays. Tous les sujets sont propices à justifier une nouvelle excroissance. Pour mettre un peu plus le joug sur une population du secteur concurrentiel qu'il faut dompter pour qu'elle rende des comptes en matière d'emploi, de croissance, d'impôts, de protection de l'environnement. Jusqu'à ce que l'on se rende enfin compte que l'Etat et le secteur public ne sont plus la solution mais qu'ils sont devenus le problème. Et que ce sont eux qu'il faut réformer et bien moins les soutiers du monde exposé qu'il convient, bien au contraire, de libérer nettement.



RÉAGISSEZ

Exprimez-vous sur les sujets d'actualité

► **Contrats laitiers** Permettent-ils d'envisager l'avenir sereinement ?

► **Pétrole en baisse** Les énergies renouvelables ont-elles encore de l'avenir ?

Vos lettres (une page au maximum) seront publiées dans un prochain numéro de *La France agricole*. Écrivez ou télécopiez à Philippe Pavard, *La France agricole*, 8, cité Paradis, 75493 Paris Cedex 10.
Fax : 01 40 22 70 80 ou encore par courriel, avec vos nom et adresse à b.lamarre@gfa.fr. Les lettres anonymes ne seront pas retenues.